



Point d'information

Le Carter Center appelle à plus de transparence dans le processus électoral et fait l'éloge de la transition constitutionnelle souple qui a eu après le décès du Président

TUNIS (le 9 septembre 2019) – Le Centre Carter a publié aujourd'hui une déclaration proposant une évaluation de la période pré-électorale qui a été principalement marquée par le décès du président Beji Caïd Essebsi et par l'arrestation de Nabil Karoui, homme d'affaires et candidat de premier plan à la présidentielle. La déclaration s'intéresse aux amendements apportés à la loi électorale, à l'inscription des électeurs et des candidats aux élections. Elle contient aussi des recommandations préliminaires aux parties prenantes du processus électoral.

La mission électorale du Centre Carter a débuté en mai et comprend une équipe principale et 16 observateurs à long terme qui seront rejoint, le 10 septembre, par Salam Fayyad, ancien Premier ministre de l'Autorité palestinienne et Tana de Zulueta, ancienne député du Parlement italien et journaliste. Ces derniers dirigeront une délégation de plus de 50 observateurs à court terme. Le Centre et l'institut électoral pour une démocratie durable en Afrique (EISA) collaborent au déploiement d'observateurs pour les élections tunisiennes de 2019.

Le Centre, en tenant particulièrement compte de la nécessité d'avancer la date des élections présidentielles en raison du décès prématuré du président Caïd Essebsi, félicite les autorités électorales tunisiennes, les organisations de la société civile et les partis politiques tunisiens pour leurs efforts rapides et efficaces en vue de la préparation des prochaines élections présidentielle et législatives. Le Centre appelle les intuitions tunisiennes qui prennent part au processus électoral à accroître, d'un côté, la transparence de leur processus décisionnel afin que le public soit pleinement informé des raisons et motifs amenant à certaines décisions judiciaires et administratives et à renforcer, de l'autre côté, la confiance du public dans le fait que les élections se déroulent dans le respect des standards internationaux et du droit national. À l'approche des élections, il est encore plus important que l'Instance supérieure indépendante des élections (ISIE) accroisse ses efforts de communication.

L'absence d'informations de la part de l'ISIE en ce qui concerne les motifs ayant amené au rejet de certaines candidatures individuelles à l'élections présidentielle qui s'est accompagnée d'un manquement de la part des Cours d'appel de publier à la fois les recours de ces candidats et les motifs de leurs décisions, ont conduit à des spéculations soutenant que le rejet de ces candidatures a été motivé par des considérations autres que le strict respect de la loi.

La transition après la mort du président s'est déroulée avec souplesse et sans heurt malgré l'absence d'une Cour constitutionnelle. La mort du président a contraint l'ISIE d'avancer la date

de l'élection présidentielle. Avec la coopération du Parlement, des amendements à la loi électorale ont été adoptés pour tenir compte de la nouvelle date.

Dans une démarche positive, la vigoureuse campagne d'inscription des électeurs de l'ISIE pour ces élections a permis d'enregistrer 1 455 898 nouveaux électeurs, dont 63% de femmes et de jeunes.

Le Centre félicite l'ISIE et la Haute autorité de la communication audiovisuelle pour leurs efforts visant à encourager les médias à être particulièrement vigilants en ce qui concerne les activités de candidats qui ont gardé leur statut de fonctionnaire ou de ministre. En outre, l'ISIE a renforcé sa surveillance de la campagne et a averti les responsables gouvernementaux de ne pas utiliser les ressources de l'État pour toute activité liée à leur campagne électorale.

La détention du candidat à la présidentielle Nabil Karoui une semaine avant le début de la campagne, basée sur une enquête en cours depuis 2017, a renforcé les spéculations selon lesquelles le processus électoral est influencé par des considérations autres que le strict respect de la loi. Confirme la véracité de cette constatation, le projet de loi adopté par le parlement avant la mort de Béji Caïd Essebsi, visant à interdire au propriétaires des média, dont Karoui, de candidater aux élections de 2019. Bien que Karoui reste sur le bulletin de vote, sa capacité à faire campagne est compromise puisqu'il ne peut pas agir personnellement pendant sa détention. On ignore quel effet son passage au deuxième tour ou sa victoire à l'élection présidentielle aurait sur sa détention.

La mission d'observation du Centre est menée conformément à la Déclaration de principes pour l'observation internationale d'élections. Le Centre Carter, en tant qu'organisation d'observation indépendante, informera immédiatement les autorités et le peuple tunisiens de ses conclusions par la publication d'un rapport préliminaire de constatations et des conclusions peu après le jour du scrutin, suivi d'un rapport complet final dans les mois suivant les élections.

###

Contacts : Soya Ellison, associate communications director soya.ellison@cartercenter.org
Don Bisson, mission director, don.bisson@cartercenter.org

The Carter Center

Waging Peace. Fighting Disease. Building Hope.

Le Centre Carter est une organisation non gouvernementale à but non lucrative qui a contribué à améliorer la vie des habitants de plus de 80 pays en résolvant les conflits ; en faisant progresser la démocratie, les droits de la personne et les opportunités économiques ; en prévenant les maladies ; et en améliorant les soins de santé mentale. Le Carter Center a été fondé en 1982 par l'ancien président américain Jimmy Carter et l'ancienne Première Dame Rosalynn Carter, en partenariat avec l'Université Emory, afin de promouvoir la paix et la santé dans le monde entier.

Visitez notre site Web CarterCenter.org | Suivez-nous sur Twitter [@CarterCenter](https://twitter.com/CarterCenter) | Suivez-nous sur Instagram [@thecartercenter](https://www.instagram.com/thecartercenter) | Aimez-nous sur Facebook [Facebook.com/CarterCenter](https://www.facebook.com/CarterCenter) | Regardez-nous sur YouTube [YouTube.com/CarterCente](https://www.youtube.com/CarterCente)